

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des sociétés d'État présente son deuxième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 13 février 2024, à 10 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Question à l'étude :

Le rapport annuel de la Société manitobaine des alcools et des loteries pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023.

Composition du Comité :

- M^{me} CROSS;
- M^{me} DELA CRUZ;
- M. DEVGAN;
- M. NARTH;
- M. le *ministre* SIMARD;
- M. WHARTON.

Le Comité a élu :

- M^{me} CROSS à la présidence;
- M^{me} DELA CRUZ à la vice-présidence.

Personne étant intervenue :

Gerry Sul, *président-directeur général*

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société manitobaine des alcools et des loteries pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 et l'a adopté sans modifications.

La présidente,

Rapport présenté par :

M^{me} CROSS

Le 13 février 2024